



ODOS, le 11 septembre 2026

Jean-Paul SERRES
Maire d'Odos

Mairie d'ODOS

J'ai l'honneur de vous inviter à la réunion du Conseil Municipal qui aura lieu le
Mercredi 16 septembre à 18h30, en Mairie, salle du Conseil.

Veillez agréer l'expression de ma considération la meilleure.

ORDRE DU JOUR

Compte-rendu des décisions prises par délégation.
Approbation du procès-verbal de la séance du 3 juin 2026.

Affaires générales

1. Renouvellement pour le certificat électronique pour la transmission des actes soumis au contrôle de légalité.
2. Mandat spécial pour un déplacement d'élus et prise en charge des frais afférents.
3. Solidarité en faveur des communes sinistrées par les incendies.
4. Subvention au CMA pour les apprentis résidant à Odos.

Urbanisme

5. Servitude de passage sur les parcelles AO 310 et 320.
6. Servitude de passage de canalisation rue du Montaigu.
7. Servitude de passage pour l'entretien du réseau d'eaux pluviales sur la parcelle AC 295.

Ressources humaines

8. Recrutement d'un contractuel sur emploi permanent.

Finances

9. Convention de mandat pour l'établissement et l'émission de la facturation par l'ONF.
10. Demande de subvention au titre des amendes de police.

QUESTIONS DIVERSES



Le Maire

Jean-Paul SERRES